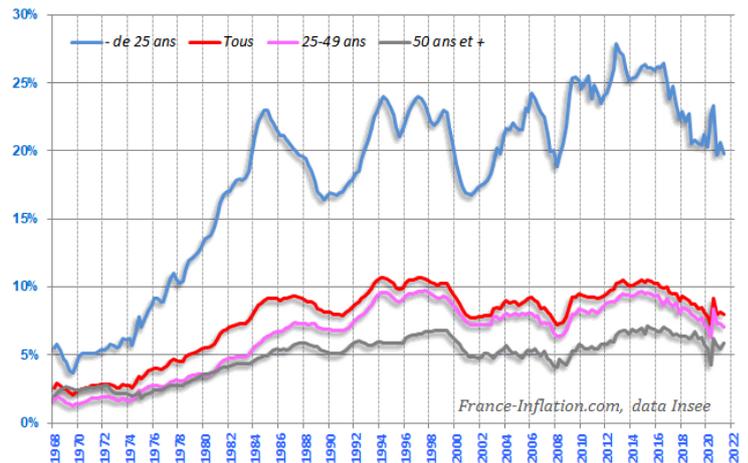


Les politiques de l'emploi ont pour but de répondre aux difficultés que pose le marché du travail à une société et à son économie. Le travail a une place centrale dans la vie sociale et économique d'un individu et d'une société : lutter contre le chômage (c'est-à-dire l'absence de travail), c'est donc s'attaquer à de nombreux problèmes (inégalités de revenus et de destin au sein d'une société, mal logement, problèmes de santé, etc.).

En France comme dans de nombreux pays, on connaît un chômage de masse depuis les années 1980, et les crises économiques, récurrentes, participent à ce phénomène. Les politiques de l'emploi sont donc devenues un sujet central de préoccupation.

Le chômage a cependant de multiples causes, ce qui implique une diversité de mesures de lutte contre le chômage.



1) Quelles sont les politiques de lutte contre le chômage structurel ?

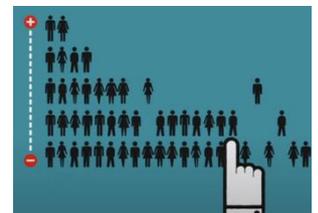
A) Les politiques actives de lutte contre le chômage

On parle de politique active pour désigner les politiques de l'emploi axées sur **l'aide au retour à l'emploi**, qui permettent de lutter contre le chômage structurel. Elles visent à **augmenter le volume d'emploi disponible dans l'économie et améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de travail**.



Les principales mesures mises en œuvre sont :

- **Le développement de l'employabilité des personnes à la recherche d'un emploi** pour permettre une meilleure adéquation de l'offre et de la demande sur le marché du travail : certaines entreprises ne trouvent pas les profils correspondant à leurs besoins ou bien les individus doivent faire évoluer leurs compétences pour trouver du travail. La politique de formation, avec notamment le développement de la formation professionnelle, est donc nécessaire pour répondre aux évolutions de l'environnement (le développement du numérique, par exemple, et l'augmentation des emplois qualifiés).



- **L'amélioration des services pour l'emploi** : Pôle Emploi propose un interlocuteur unique qui centralise les offres d'emploi, la gestion des allocations chômage et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, et permet aussi aux entreprises d'améliorer leur recrutement et de trouver les compétences nécessaires grâce à la gestion des actions de formation.

- **Le développement d'incitations au retour à l'emploi** (prime d'activité, contrôle des démarches de recherche d'emploi par exemple) ou la mise en place de contrats aidés ou subventionnés. Certaines de ces politiques sont ciblées sur les personnes les plus éloignées de l'emploi (chômeurs de longue durée, jeunes, faibles qualifications, etc.).

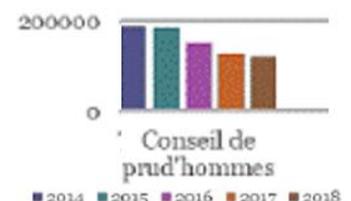


#1jeune1solution
Je trouve MA solution

- **L'allègement du coût du travail** : la baisse du coût du travail passe par un allègement des cotisations sociales sur les bas salaires qui produit des effets importants sur l'emploi.



- **La flexibilisation du marché du travail** représente l'ensemble des mesures qui permettent aux entreprises d'adapter leur volume de travail, c'est-à-dire d'ajuster la main d'œuvre aux besoins de la production qui correspondent aux évolutions de la demande. Parmi les mesures possibles on retiendra : engagement de salariés supplémentaires lorsque les commandes augmentent, licenciement dans le cas inverse, ajustement du temps de travail ou les postes des salariés avec le recours aux contrats courts, au temps partiel, l'adaptation des contrats de travail...



B) Les politiques passive de lutte contre le chômage

Elles visent à **réduire les conséquences négatives du chômage sur la population**.

Il s'agit principalement de compenser la perte de revenu par l'indemnisation du chômage dans le cadre de la protection sociale, ou de permettre aux individus qui le souhaitent de se retirer de la vie active (avancement de l'âge de la retraite).

■ **L'indemnisation du chômage** peut relever de deux logiques :

– **Une logique d'assurance** avec un financement assuré par des cotisations assises sur les salaires. Les prestations sont contributives, il faut avoir préalablement cotisé (donc travaillé) pour les percevoir et leur montant est fonction des salaires antérieurs.

– **Une logique d'assistance** où il n'y a pas de condition de cotisations préalables. Les prestations sont versées sous condition de ressources, ciblées sur les catégories à bas revenu avec un objectif de lutte contre la pauvreté.



Il s'agit donc de **maintenir le niveau de consommation des individus au chômage et leur donner le temps de trouver un emploi correspondant à leur qualification**. Ceci permet de maintenir le niveau de qualification des travailleurs : sans assurance chômage, ces derniers pourraient opter pour le premier travail venu sans rapport direct avec leurs qualifications, alors même que ces dernières pourraient être très importantes pour l'économie.

■ **Le départ à la retraite anticipé** : les seniors connaissent fréquemment un taux de chômage plus important que les autres tranches d'âge : leurs salaires sont souvent plus élevés car leur carrière est longue, et leurs qualifications sont parfois décalées avec les besoins des entreprises. **Permettre à ces individus de partir à la retraite de manière anticipée, c'est donc parfois leur éviter d'être au chômage.**

2) Quelles sont les politiques de lutte contre le chômage conjoncturel ?

Si la hausse du chômage provient d'une contraction de l'activité économique, une politique conjoncturelle contracyclique doit permettre d'amortir la hausse du chômage. L'État peut alors mettre en œuvre des politiques de relance :

A) Les politiques de relance budgétaire

On peut estimer que le moyen le plus direct et le plus efficace en temps de crise pour lutter contre le chômage est, pour un État, de mettre en place une politique de relance économique.

L'État investit directement dans l'économie en embauchant davantage de fonctionnaires, c'est-à-dire en créant des emplois, ou en achetant des biens et des services aux entreprises qui, dès lors, devront embaucher pour produire plus, ou tout au moins licencieront un peu moins. Dans les deux cas de figure, le but est soit de réduire le chômage, soit de limiter sa hausse.

Cependant, le budget de l'État dépend de ses recettes : un État ne peut se permettre de trop dépenser, au risque sinon d'accroître très fortement sa dette et de perdre la confiance des investisseurs.



B) Les politiques de relance monétaire

La politique monétaire est souvent sous le contrôle exclusif et indépendant des banques centrales : dans la zone euro, elle est contrôlée par la Banque centrale européenne (BCE). Une banque centrale a souvent comme objectif principal d'assurer la stabilité des prix. Elle soutient également l'activité économique, comme on a pu le voir à la suite de la crise des subprimes de 2007-2008 ou pendant la crise du coronavirus.



Une banque centrale peut ainsi choisir d'abaisser ses taux directeurs afin que toutes les banques commerciales puissent ensuite baisser les taux d'intérêt des crédits. Les ménages et les entreprises pourront contracter des crédits à moindre coût, ce qui leur permettra d'investir, de consommer davantage par exemple en achetant une voiture, un terrain etc. Cet assouplissement de la politique monétaire permet donc de stimuler l'économie et par conséquent de faire baisser le chômage.

Notions du chapitre :

- Politiques passives de lutte contre le chômage
- Politiques actives de lutte contre le chômage
- Politiques de relance budgétaire
- Politiques de relance monétaire